

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 12 octobre 2021

-----15-----15-----10-----

L'an deux mille vingt et un-----

et le 12 octobre -----  
-----

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

06/10/2021

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage

06/10/2021

Présents : M. BEZERRA Gérard, DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN  
Thérèse, M. LANSMANT Sébastien, Mme CUZACQ Geneviève, M. LARRODE  
Eric, M. LABEYRIE Nicolas, Mme PLOQUIN Cécile, Mme CARRERE  
Amandine.

Excusés : Mme BOUZIGON Muriel, M. CHARLES Eric, Mme MONDIN-  
SEAILLES Christiane, M. CABANNES Pierre, Mme PLOQUIN Cécile.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien .

**Objet de la Délibération**

**Demande résiliation appartement n°2 Résidence Charles de Gaulle**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que M. VIANA Alban a demandé la résiliation de son bail de location de l'appartement n°2 à la Résidence Charles de GAULLE à compter du 14 juin 2021. M. VIANA Alban était en colocation avec M. FEUGA Gaétan qui lui souhaite conserver la location.

Le Conseil Municipal,

Estimant que la demande de M. VIANA Alban est bien fondée,

Décide d'annuler le bail de location de M. VIANA Alban à compter du 14 juin 2021 et dit que le bail de location sera modifié en ce sens.

Fait à MONTREAL le 12 octobre 2021

Le Maire,